Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

ADJOINT DU DIRECTEUR DE CENTRE SNU, CONSEILLER ENCADREMENT

INTITULE DU POSTE :

DIRECTION OU SERVICE : DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE

CATEGORIE: **POINTS NBI :**

CONTEXTE DU RECRUTEMENT :

☐ Poste vacant ☐ Poste susceptible d'être vacant ☒ Création

Date souhaitable de prise de fonction : 1er avril 2020

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE :

Direction ou service : **Adresse :**	**DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS** CENTRE ADMINISTRATIF ROMIEU, RUE PASTEUR, BP 9028 04990 DIGNE-LES-BAINS CEDEX
Localisation géographique : **ADRESSE :**	**CENTRE PEP 83 CHANTEMERLE** QUARTIER CHANTEMERLE 04140 SEYNE LES ALPES

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

FONCTION : ADJOINT DU DIRECTEUR DE CENTRE SNU, CONSEILLER ENCADREMENT

NOMBRE D'AGENTS A ENCADRER : 30 CADRES ET 150 VOLONTAIRES

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE : VACATIONS, OBLIGATION DE LOGEMENT PENDANT LE SEJOUR DE COHESION

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE :

Le SNU est un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la dynamisation et la valorisation des territoires –, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU se décline en 4 phases successives, dont 2 phases obligatoires, à terme, à partir de 15 ans :

- une phase préalable d'information et de préparation, qui permet d'informer les familles et de préparer l'appel des jeunes. Appuyée sur le collège et les programmes d'enseignement, elle se traduit également par l'organisation d'une journée d'information en classe de 3ème ;
- un séjour de cohésion de deux semaines obligatoire, à terme, et destiné à transmettre un socle républicain fondé sur la mise en activité, les symboles collectifs et l'esprit de défense comme de résilience. Ce séjour, effectué dans l'année qui suit la classe de 3ème, sera aussi l'occasion de bilans individuels (santé, illettrisme, compétences) ;
- une mission d'intérêt général, obligatoire, inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours. Fondées sur des modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettront d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;
- une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, qui pourrait être réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariat existants.

Dans le département des Alpes de Haute-Provence, le SNU se déclinera ainsi :

- deux « séjours de cohésion » de 12 jours environ, du 1er juin au 12 juin 2020 et du 22 juin au 03 juillet 2020, destinées à 150 jeunes volontaires au maximum par séjour, âgés de 16 ans ou achevant leur année de seconde en juin 2020, organisé sous la direction du Préfet du département des Alpes de Haute-Provence;
- une « phase de mission d'intérêt général » pour les jeunes qui auront bénéficié de la phase de cohésion en juin 2020, aura lieu au cours de l'année scolaire 2020/2021, dans les départements de résidence des volontaires ;

Dans le département des Alpes de Haute-Provence, un CODIR pilote la mise en œuvre locale du projet sur la base des orientations définies nationalement par la Mission nationale SNU.

Un centre d'hébergement abrite les séjours de cohésion. Il est dirigé par une équipe de direction, composée de profils complémentaires, issus des différents champs de l'action publique concourant à la mise en œuvre du SNU.

Le chef de centre est désigné par le ministre en charge de l'Éducation nationale et de la jeunesse sur proposition du préfet de département et de l'IA-DASEN. Dès sa nomination, il intègre le CODIR départemental pour participer à la conception et à la préparation du projet d'accueil des volontaires à l'occasion des séjours. Il participe à l'évaluation des séjours successifs et à la définition des aménagements souhaitables.

Il est appuyé dans ses misions par deux adjoints :

- un adjoint d'encadrement, chargé de la direction et de l'animation des tuteurs et des cadres de compagnie ;
- un adjoint conseiller éducatif, qui coordonne l'ensemble des intervenants et s'assure de la cohérence du projet pédagogique avec l'ensemble des administrations concourantes.

EFFECTIFS DE LA STRUCTURE : 30 CADRES ET 150 VOLONTAIRES

DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES)

L'adjoint encadrement seconde le directeur de centre dans quatre domaines principaux :

1. ***Le management de l'encadrement***

En amont du séjour, il aide au recrutement des cadres de contact et s'assure de la réalisation préalable du contrôle d'honorabilité.
Il dirige l'action des cadres du niveau intermédiaire et des tuteurs de maisonnée en vue d'un déroulement harmonieux du séjour.
Par son exemple et sa présence, il appuie le chef de centre dans la mise en œuvre d'une politique éducative qui allie exigence et écoute des volontaires. Il guide et accompagne les cadres des compagnies dans leur rôle d'éducateurs.

2. ***La discipline générale***

Il s'assure de la bonne exécution du règlement de service intérieur, dont il aura participé activement à la rédaction, et de la discipline générale du centre pendant tout le séjour.
Il contribue à l'éducation à la citoyenneté et à l'apprentissage des règles de vie commune. Il apporte une vigilance particulière à tout ce qui touche à la mixité et à l'inclusion.
Il conseille les cadres de contact pour prévenir et gérer les conflits.
Il s'assure de l'assiduité de tous les volontaires à toutes les activités.

3. ***La démocratie interne et le développement d'un vivre ensemble harmonieux***

Il organise la mise en pratique dans la gestion et la vie quotidienne du centre de tout ce qui relève de la cohésion de groupe, de la solidarité, de l'engagement et du vivre ensemble.
Il s'assure du bon déroulement des moments de démocratie interne et en fait le bilan tout au long du stage. Dans ce cadre, il veille à faire vivre l'engagement des jeunes au quotidien.
Il met en place et pilote l'ensemble des mesures qui contribuent à l'intégration des élèves en situation de handicap ou à besoins particuliers.

4. ***La sécurité***

En charge de la sécurité générale, il initie et pilote les relations avec les forces locales de sécurité et les services hospitaliers et de secours. Il est en lien permanant avec les personnes en charge du suivi médical et sanitaire des volontaires.
Animé par la préoccupation permanente de la sécurité absolue des volontaires, il organise le service des cadres des maisonnées et des compagnies, de jour comme de nuit. Il organise et pilote les relations de l'encadrement avec les familles des volontaires.

Attribution spécifique :
Il organise les rassemblements quotidiens pour les couleurs et la cérémonie qui clôture le séjour.

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :

☐ Les autres services de la direction ☐ Les agents du ministère ☒ Les autres directions	☒ Les services déconcentrés ☐ Les cabinets ministériels ☒ Le secteur privé	☒ D'autres ministères ☒ D'autres acteurs publics ☐ Des organismes étrangers

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :

☐ Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
☐ Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
☒ Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE

CONNAISSANCES :

- Expérience de formation ou d'encadrement au sein des armées ou de l'Education Nationale ou des associations de jeunesse.
- Sens de l'organisation.
- Méthode de gestion de conflits.
- Psychologie et sociologie des adolescents.
- Techniques de management.
- Méthode de gestion d'un conflit.
- Systèmes d'aide aux enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers.

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

- Sens des relations humaines.
- Capacité au leadership et maîtrise de soi.
- Autorité et rayonnement.
- Capacité à animer des équipes.
- Sens de l'initiative.
- Une expérience d'encadrement dans les armées ou dans un établissement éducatif des armées souhaitée.
- Gestion de conflits.

VOS CONTACTS RH (NOM, PRENOM, FONCTION, TELEPHONE, ADRESSE ELECTRONIQUE)

GAZELE Caroline
Chef de projet départemental SNU
Inspectrice de la jeunesse et des sports, chef du service jeunesse, sports et vie associative
DDCSPP des Alpes de Haute-Provence
04.92.30.37.65
06.03.41.32.92
Caroline.gazele@alpes-de-haute-provence.gouv.fr
Ddcspp-snu@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Les personnes intéressées doivent manifester leur intérêt avant le lundi 27 janvier 2020 en envoyant un CV et une lettre de motivation aux contacts RH indiqués dans les fiches de poste.

L'objet de la candidature devra mentionner « candidature au poste de [titre du poste souhaité] – SNU 2020 ».

Des entretiens individuels de recrutement auront lieu fin janvier- début février 2020. Les modalités pratiques seront précisées ultérieurement aux candidats invités à un entretien.